

# Vivre ensemble à Mancieux

## Bulletin municipal N° 36 Janvier 2022



### Site internet de Mancieux

Le site internet est accessible à l'adresse ci-dessous :

<https://www.mairie-mancieux.fr/>

Le site est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez les dernières actualités, ainsi que des informations pratiques, les comptes-rendus des conseils municipaux, et bien d'autres informations

#### Dans ce numéro :

Le mot du maire	Page 2
Le marché de Noël	Page 3
Il était une fois Noël	Page 4
Les collectivités forestières	Page 5
Ecole et ALAE - Carnet	Page 6
PLU—Travaux—Jeux	Page 7
Infos pratiques	Page 8

# Le mot du maire

Chères Manciousaines, chers Manciousains,

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux les meilleurs pour vous mais également pour celles et ceux qui vous sont chers.

Je veux avoir une pensée particulière pour les personnes, les amis qui nous ont quittés en 2021 ainsi que pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Il y a un an, l'arrivée du vaccin nous donnait l'espoir de retrouver « des jours heureux ».

Malgré les controverses, la campagne de vaccination a amélioré la situation en prévenant, lors d'une contamination, le développement d'une forme grave de la maladie.

Malgré tout, le variant Omicron continue de progresser.

Pour nous prévenir contre l'apparition de clusters, et malgré notre déception, nous ne pourrions pas organiser, cette année encore, la traditionnelle cérémonie des vœux.

Comme vous le savez, cette rencontre est un moment d'échanges qui permet de recueillir vos souhaits et revendications, mais également de vous présenter l'avancée des principaux travaux conduits en 2021 et les projets à venir.

En 2021, toutes les actions envisagées ont connu, une fois n'est pas coutume, un déroulement certes ralenti mais conforme aux prévisions. :

- ♦ Le dossier PLU (Plan Local d'Urbanisme) a franchi l'étape jamais atteinte de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur doit maintenant rédiger son rapport qui devrait aboutir à l'approbation de ce document d'urbanisme avant l'été ;
- ♦ Le programme de démolition des bâtiments concernés par le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) a pris un peu de retard, mais ce dossier sera achevé en cours d'année ;
- ♦ Enfin, après une livraison retardée et une installation tourmentée, la chaudière à granules est en service.

La Communauté de communes a, quant à elle, mené plusieurs actions, dont le recrutement de médecins pour la Maison de Santé d'Aspet afin d'uniformiser l'accès aux soins sur son territoire, et l'aménagement de la Zone d'Activité St-Martory/Montsaunès qui enregistre un taux d'occupation satisfaisant.

Pour cette année 2022, deux actions sont programmées au bénéfice de l'école :

- ♦ La modernisation des équipements avec l'installation de tableaux numériques ;
- ♦ La mise aux normes du suivi de la qualité de l'air à l'intérieur des classes.

Parallèlement, nous préparerons le transfert des réseaux Eau et Assainissement au Syndicat des Eaux de la Barousse qui en aura la gestion à partir de 2023, et feront de la sécurité routière notre priorité.

Nous projetons d'étudier un aménagement à la sortie du village sur la RD 817 en direction de Saint-Martory, l'objectif étant de réduire la vitesse et de sécuriser l'accès au lotissement des Campasses et à la future zone à urbaniser.

Après la reprise du bulletin municipal et la revitalisation de notre site internet, nous vous avons proposé un nouveau mode de communication avec l'application PanneauPocket. Grâce à cette application mobile gratuite, vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la mairie publie une nouvelle information.

Voilà brièvement commentées les principales actions communales et intercommunales menées par vos élus dont le principal objectif est le maintien d'une qualité de vie la plus agréable possible sur notre territoire.

Je vous souhaite à tous une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier celles et ceux qui s'engagent en faveur de notre commune à quelque titre que ce soit.

## LE MARCHÉ DE NOËL



Malgré le mauvais temps depuis le matin, l'opportunité d'une belle éclaircie a permis une bonne fréquentation du marché par les habitants de notre village et ceux des villages environnants.

L'animation du marché semble avoir satisfait tous les exposants présents. Notons le franc succès de l'exposition de notre CLAE, avec la grande variété d'objets confectionnés par les enfants : sapins originaux en branchage, décorations en tissus pour la table ou le sapin, oursons en serviette, porte-monnaie en cuir, etc...



Rendez-vous au Noël prochain, avec espérons le, une météo plus favorable, plus d'exposants et peut être la calèche du père Noël qui n'a pas pu venir à cause du mauvais temps

## IL ÉTAIT UNE FOIS NOEL

*C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe municipale s'est mise au travail dès le mois d'octobre pour vous offrir diverses scènes et décors de Noël, disséminés dans différents endroits afin d'embellir notre village pour le bonheur de tous.*

*Nous regrettons toutefois, que quelques individus malveillants aient un peu gâché ces instants de fête et de partage, en démontant et subtilisant quelques éléments des décors*



# LES COLLECTIVITES FORESTIERES

En Occitanie, près de 9 communes sur 10 ont de la forêt sur leur territoire.

Support de nos paysages, réserve de biodiversité, ancrage économique et ressource renouvelable, cette filière peut devenir un formidable atout pour nos territoires.

## **Quelques chiffres concernant la communauté de communes Cagire Garonne Salat :**

- ♦ 55 communes
- ♦ 18248 habitants
- ♦ 512 km<sup>2</sup> de superficie
- ♦ 36 habitants/km<sup>2</sup>

## **La place de la forêt :**

345 688 m<sup>3</sup> de bois sur pied, pour une production annuelle de 10 371 m<sup>3</sup>.

D'un point de vue économique, cela représente 245 ETP (emplois Equivalent Temps Plein), compte tenu de la production annuelle.

La capacité de stockage de carbone du territoire s'élève à 44 000 tonnes, soit l'équivalent de 162 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

A ce jour, 6 installations automatiques de chauffage fonctionnent au bois sur le territoire, soit une puissance de 2 310 kW, pour 674 tonnes de bois consommées.

L'utilisation de 50 m<sup>3</sup> de bois pour la construction permet la mobilisation de 300 m<sup>3</sup> de grumes, et génère plus de 45 000 € de chiffre d'affaires, soit la création d'un ETP dans la filière.

## **Le risque incendie :**

- ♦ 1 commune est concernée par le risque incendie, soit 2 % du territoire
- ♦ 3 hectares brûlés entre 2006 et 2018, soit 4 terrains de football

## **Biodiversité :**

- ♦ 9 % du territoire est concerné par Natura 2000. Pour rappel, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

## **Pour en savoir plus :**

<https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/>

<http://www.natura2000.fr>

# ECOLE-ALAE

## Festival des lanternes à Blagnac

Le mardi 14 décembre, les élèves se sont rendus à Blagnac afin de visiter le parc du Ritouret où se tient le festival des lanternes, du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 1<sup>er</sup> février 2022.

A la tombée de la nuit, les enfants ont pu circuler sur les allées du parc de 10 hectares à la découverte des 2500 lanternes géantes.

Un voyage inoubliable dans les splendeurs de la Chine, où pandas, dragons et scènes de la vie chinoise se côtoient, mais aussi l'épopée de l'aérospatiale et la mythique légende du parc des dinosaures.

Merci aux enseignantes, aux Atsems et personnels ALAE sans qui cette sortie n'aurait pu se faire.



## Carnet

### Décès :

Serge Ruckebusch le 13 11 2021

Jacques Dorléac le 17 12 2021

## PLU

L'enquête d'utilité publique est terminée depuis le 6 janvier 2022 à 17h. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant 1 an, à compter de la date de clôture de l'enquête :

- ◆ sur le site suivant : [www.mairie-mancioux.fr](http://www.mairie-mancioux.fr)
- ◆ Sur support papier, à la mairie

Cette mise à disposition durera pendant une année, à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur.

## Travaux

### Bâtiment mairie :

Les travaux de mise aux normes du bâtiment de la mairie doivent s'achever cette année.

Les travaux d'électricité débuteront courant janvier. Le chantier prendra fin avec la rénovation des menuiseries intérieures.

### Chaudière bois :

La chaudière bois est opérationnelle. Il n'y a plus qu'une seule chaudière pour le chauffage de l'école et du bâtiment de la mairie.

### Inspection des lignes électriques 20 000 V par survol en hélicoptère

Un diagnostic du réseau de distribution 20 000 volt sera réalisé du 25 Janvier au 12 Mars 2022. Cette intervention aura pour but de détecter et localiser le matériel présentant des signes d'usures (isolateurs cassés, poteaux abimés, lignes présentant un danger pour les biens ou autrui), et analyser la végétation environnante pour permettre l'élaboration d'un plan d'élagage.

## Crue de la Garonne du 10 au 11 Janvier 2022

La station de pompage de l'eau potable inondée par la crue de la Garonne du 10 au 11 janvier. Cette inondation a rendu l'eau turbide jusqu'au 14 Janvier. Des bouteilles d'eau ont été mises à disposition de la population



La Noue vue du pont romain

# Informations pratiques

## Mairie de Mancieux

Maire : Henri GOIZET

Secrétaire de mairie : Nathalie Mailleau

Adresse : Place de la Mairie 31360 Mancieux      Tel : 05 61 90 24 25

Mail : mairiemancieux@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-mancieux.fr/>

Horaires : Lundi 13h30—17h00 Jeudi 8h00 - 12H00 et 14h00—17h00 Vendredi : 9h00—12h00 et 14h00—17h00

Tri sélectif : des colonnes de tri sont à votre disposition lotissement des Campasses et rue du Pont romain

Réseau eau potable et assainissement collectif : VEOLIA Agence Garonne Ariège

81 Avenue Henri Peyrusse 31600 Muret 05 61 80 09 02

Assainissement non collectif : Réseau 31

657 Chemin de la Graouade 31800 Saint Gaudens 05 62 00 72 80

## Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Président : François ARCANGELI

Adresse : 15 Avenue du Comminges 31260 Mane      Tel : 05 61 98 49 30

Mail : secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Site : <https://www.cagiregaronnesalat.fr/>

Déchetterie de Saint-Martory :

Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars: Mardi de 9h00 à 12h00. Mercredi et Vendredi de 13H30 à 17h00. Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires d'été du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00 & 13h30 à 18h00. Les jeudis de 14h00 à 18h00.

Collecte des Ordures ménagères : 1 passage par semaine le Mercredi matin

**Crèche** : rue des Ecoles 31360 Saint-Martory 05 61 90 17 45

## Conseil Départemental

Maison des Solidarités : 2, rue du Stade 31290 Salies du Salat 05 61 97 88 92

## ALAE

Adresse place de la Mairie 31360 Mancieux 05 61 90 27 46

Horaires : 7h30-8h50, 12h00 - 13h50, 16h15 - 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 - 8h50 les mercredis

Directrice : Isabelle HUILLET

mail : [ccstmartory@orange.fr](mailto:ccstmartory@orange.fr)

## Ecole

Adresse : rue des Ecoles 31360 Mancieux      05 61 90 32 61

Directrice : Isabelle BERNARDET

Horaires : 8h50 -12h00, 13h50 -16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 8h50 -12h30 les mercredis

Cantine : réservation des repas au 05 61 90 24 25

## Associations

Sporting Club Manciousain Pétanque : Président Jean-Christophe NAGY

ACCA Chasse : Président Joël ARTIGUES

Association de Protection de L'Île du Bégué : Président André MALLET